



Paris, le 19 novembre 2015

Communiqué de presse

Aéroports de Paris reconnu comme référence aéroportuaire en matière de développement durable à travers deux classements

A quelques jours de la COP21 qui se tiendra à l'aéroport Paris-Le Bourget du 30 novembre au 11 décembre 2015, Aéroports de Paris est reconnu comme une référence aéroportuaire européenne et mondiale en matière de développement durable. Le Groupe intègre ainsi pour la 1^{ère} fois l'indice *Dow Jones Sustainability Index* (DJSI) et est classé numéro 1 des groupes aéroportuaires européens par l'agence Sustainalytics en matière de RSE (responsabilité sociétale d'entreprise).

L'agence suisse de notation extra-financière RobecoSam, qui a évalué la performance d'environ 1800 entreprises en 2015, a rendu dernièrement les conclusions de son audit en attribuant un score de 79/100 au groupe Aéroports de Paris. Cette note lui permet d'intégrer pour la 1^{ère} fois de son histoire l'indice Europe et monde du Dow Jones Sustainability Index (DJSI). Cet indice financier classe Aéroports de Paris dans les 30 meilleures entreprises européennes dans les domaines économiques, environnementaux et sociaux en utilisant des critères de performance et de transparence. Analysées depuis 2013, les réalisations du groupe sont en progression de 14 points, passant de 65 à 79 points. Pour le domaine Environnement, Aéroports de Paris obtient la meilleure note de son secteur avec 93/100. Pour le domaine des ressources humaines, Aéroports de Paris progresse notablement passant de 64 à 75 points.

"L'indice DJSI est connu et réputé pour ses critères précis et exigeants. Intégrer l'indice est pour nous la confirmation de nos efforts pour inscrire toujours mieux et davantage Aéroports de Paris dans son environnement naturel, humain et économique, et dans ses territoires" souligne Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris.

En parallèle, l'agence Sustainalytics, choisie par Bloomberg depuis mai 2014 comme source unique d'informations ESG*, a mis à jour récemment ses notes RSE. Aéroports de Paris obtient la meilleure note ESG des principaux groupes aéroportuaires européens notamment pour le domaine des ressources humaines, 1^{er} européen de sa catégorie et 12^{ème} société française.

"Notre ambition d'être la référence aéroportuaire européenne en matière de RSE, affichée en 2009 pour l'année 2015, est d'après ce classement largement atteinte. Nous sommes fiers du parcours réalisé et organisons en 2016 le premier CSR Airport Master Class à l'attention des gestionnaires d'aéroports internationaux afin de partager nos bonnes pratiques" se félicite Didier Hamon, Secrétaire Général du groupe.

*Environnement, Social, Gouvernance

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Elise Hermant, responsable du Pôle Opinion +33 1 43 35 70 70
Relations Investisseurs : Aurélie Cohen, responsable Relations Investisseurs + 33 1 43 35 70 58 - invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2014, Aéroports de Paris a accueilli près de 93 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et plus de 41 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2014, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 791 millions d'euros et le résultat net à 402 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris